

Allée Jacques Brel
78 280 Guyancourt

01.30.64.09.56

0781655a@ac-versailles.fr

Présents :

Municipalité : Mme Chauvineau

Enseignants : Mmes Andréutti, Legein, Chandellier, Lemaire et M. Bullet

Représentants des parents d'élèves : Mme Jacob (FCPE) - Mme Delesse (PEEP) - Mme André et Mme Lopez (suppléantes)

Excusés : Mr Puzin, inspecteur de l'Education Nationale

Copie pour information à :
- IEN Guyancourt
- Mairie
- Enseignantes
- Fédérations de parents
d'élèves

Le compte rendu est rédigé par la directrice et après accord des enseignantes et représentants de parents sera affiché sur papier à l'entrée de l'école et mis en ligne sur le site Internet <http://www.mat-cocteau-guyancourt.ac-versailles.fr/>

Toute famille souhaitant l'avoir sur papier pourra en faire la demande auprès d'une enseignante.

Une confirmation de lecture sera demandée aux parents par l'intermédiaire des cahiers de liaison. Il est important que les parents puissent lire le compte rendu du conseil d'école.

1. Bilan depuis la rentrée (effectifs) / Prévisions des effectifs pour la prochaine rentrée / Equipe pédagogique :

Actuellement, il y a 70 élèves répartis comme suit : 6 tout-petits, 25 petits, 19 moyens et 20 grands.

Les effectifs prévisionnels annoncés par la mairie pour la rentrée 2019 sont les suivants :

14 élèves en section de tout-petits, 22 élèves en section de petits, 25 élèves en section de moyens et 19 élèves en section de grands (soit 80 élèves). Depuis, 1 entrée en MS et 2 PS sont en cours. Et suite à l'enquête pour la prochaine rentrée, des déménagements sont annoncés mais seul 1 changement d'école est annoncé.

Nous devrions ainsi atteindre un effectif global de 82 élèves pour les trois classes.

Emploi civique : nous avons eu un emploi civique sur une très courte période et sur très peu de jours. Au vu de ses nombreuses absences non signalées auprès des enseignantes et du peu d'enthousiasme auprès des enfants nous n'avons pas fait suite à son contrat d'essai.

Départ en stage de Mme Chandellier et Mme Joalland, remplacées sur 3 semaines du 11 mars au 29 mars par M. Olivier Raffy

2. Les projets pédagogiques :

1) Projet d'école :

Comme nous l'avons expliqué lors du premier conseil d'école, le projet d'école a été mis en place sur cinq ans, en collaboration avec l'école élémentaire, pour la période 2015-2020.

Il repose sur trois axes prioritaires :

- a. Maîtrise de la langue
- b. Mathématiques
- c. Culture (déclouonnement les lundis matin en choral et mardis en arts entre GS et élémentaire)

✓ MS / GS : reprise des APC pour les classes de GS et MS assurées par Mmes Legein et Joalland.

2) Décloisonnement pour un volet sciences :

- ✓ GS : découverte et manipulation avec les souris robots (petits robots pour travailler le repérage dans l'espace) avec Patricia - Nous remercions M. Garat d'avoir pu réparer une souris.
- ✓ GS : informatique avec Fiona.

3) Les événements et spectacles :

- ✓ Le mardi 18 décembre, nous avons organisé un petit déjeuner de Noël et nous remercions encore tous les parents qui ont participé à la réussite de cette fête en apportant des gâteaux, des boissons et des bonbons. Les enfants ont pu découvrir de nouveaux jeux pour leur classe (crédits Noël de la commune).
- ✓ Conteuses de la Médiathèque ont raconté des albums sous forme interactive.
- ✓ Fête de la galette organisée en interne avec les enfants, jeudi 17 janvier.
- ✓ 3 spectacles offerts par la mairie à la ferme de Bel Ebat : la classe de Valérie a pu assister au spectacle *Un petit coin de ciel bleu*, le 24 janvier. Les classes de Patricia et Amandine assisteront au spectacle *La Casa del Panda*, le 14 février.
- ✓ Spectacle financé par la coopérative : Le jardin Zinzin le 8 avril 2019 à l'école.
- ✓ Sortie de fin d'année : ateliers à la Ferme de Gally sous réserve de confirmation à ce jour.
- ✓ Photo de classe prévue le vendredi 19 avril.

4) Portes ouvertes :

- ✓ Une rencontre parents/enseignants aura lieu le samedi 9 février, pour les trois classes et le vendredi 8 février pour les MS. Ce moment de rencontre permettra aux enseignantes d'échanger sur les compétences de leur enfant.
- Un deuxième bilan sera proposé sur rendez-vous en juin.

5) Piscine :

Piscine pour les GS : les vendredis matin (bus à 9h00 / séance 9h40 – 10h20) du 1er avril au 29 juin. L'encadrement de cette activité nécessite la présence de 2 parents .

Les accompagnateurs doivent être agréés pour aller dans l'eau. Une réunion aura lieu le samedi 16 mars 2019 à l'inspection de Guyancourt, suivie d'un test de natation à la piscine de Guyancourt. Et des parents sont nécessaires pour aider au vestiaire.

Cette activité est obligatoire et toute absence devra être justifiée, comme pour une journée de classe. Un certificat médical sera demandé si l'enfant est dispensé de piscine. Aucun enfant ne peut rester au bord de la piscine.

Un mot sera mis dans les cahiers de liaison concernant les affaires à apporter le jour de piscine.

6) Visites médicales :

- ✓ Un bilan effectué par la PMI a commencé et se poursuivra pour les moyens. Les parents recevront une convocation personnellement.
- ✓ Une orthoptiste avait pris contact avec l'école pour un suivi des PS. Pas de nouvelles à ce jour.

3. Fête de l'école

- ✓ Cette année, nous nous associerons à l'école Desnos pour une fête de fin d'année (samedi 23 juin 2018) : Présentation de chants par toutes les classes (élémentaires et maternelle) dans la cour de maternelle.
- ✓ Organisation d'une exposition des élèves de maternelle sur le thème du jardin (date à définir)

4. PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

Rappel :

Le PPMS (plan particulier de mise en sécurité) a eu lieu 2 fois dans l'année.

Un premier exercice (intrusion) a eu lieu le 18 octobre .

Un second exercice (catastrophe : émanation de gaz toxiques) a eu lieu, le vendredi 25 janvier 2019.

Si vous voyez une affiche sur la porte indiquant l'application du Plan Particulier de Mise en Sécurité, c'est que nous sommes en confinement et qu'il faudra attendre la levée du dispositif pour déposer ou récupérer votre enfant.

5. Coopérative

A ce jour, nous disposons d'un solde de 2118,14 €. Dépense pour la fête de la galette et 2 souris robots.
La vente des photos a rapporté 413,75 €.

6. Rappel sur le règlement

- ✓ Le retard régulier de certains parents, nous oblige à faire un rappel des horaires et à fermer le portail à clé à 8h40 pour éviter des entrées non surveillées (plan vigipirate toujours en vigueur)
- ✓ L'épidémie de grippe, nous oblige à rappeler qu'un enfant ne peut réintégrer l'école que s'il est complètement guéri (bien être de l'enfant et risque de contamination)

PROCHAIN CONSEIL D'ECOLE

Mardi 25 juin de 18h à 20h

Patricia ANDREUTTI
directrice